COMMISSION SCOLAIRE
EASTERN SHORES

Rapport annuel sur la convention de partenariat non signée

2011 - 2016

VERSION COMPLÈTE | Janvier 2015

Contexte général

Même si la convention de partenariat 2011-2016 n'avait pas été signée par le MELS au moment de la rédaction du Rapport annuel sur la convention de partenariat, la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) est allée de l'avant et fait ici rapport des buts et stratégies visés dans cette version non signée de la convention de partenariat pour 2013-2014.

Dans le contexte général de la convention de partenariat 2011-2016, la CSES a mis en relief les économies d'échelle et les conditions socioéconomiques propres à sa clientèle. Elle a également fait ressortir les facteurs suivants pour les régions Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord :

- le taux chômage
- les faibles revenus
- le profil linguistique
- le niveau d'études

Ces facteurs n'étant pas les mêmes pour chacune des régions, la convention de partenariat les a traités séparément.

Le contexte particulier détaille chacun des cinq buts prescrits par le MELS. Pour chacun d'eux, la CSES donne des statistiques et explique pourquoi les buts sélectionnés par la convention de partenariat ont été choisis. Les données employées dans le contexte particulier sont des données produites par le MELS et proviennent de plusieurs sources, notamment :

1. MELS – Taux de diplomation et de qualification au secondaire – Édition 2011 – But 1
2. MELS – Résultats des examens uniformes – Buts 1 et 2
3. MELS – Nombre de décrocheurs annuel, parmi les sortants en FGJ – Bilan 4 – But 1
4. Nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle – But 5

La CSES utilise également les données colligées à l'interne, là où les données du MELS sont indisponibles, par exemple :

1. Les résultats aux examens obligatoires en mathématique et en ALE à la fin du 3e cycle du primaire – Buts 1 et 2
2. Les résultats de l'examen commun de la CSES – Secondaire III – But 2
3. Le pourcentage des élèves suivant un plan d'études individualisé (PÉI) – But 3
4. Les actes de violence et d'intimidation – But 4

But du MELS 1

1a) Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
1b) Diminution du nombre d'élèves qui abandonnent le secondaire sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification

CONTEXTE :

1a) En 2010, le taux de diplomation et de qualification de nos élèves de moins de 20 ans était de 50,0 %. Notre taux cible pour l'année 2020 a été établi par le MELS à 79,0 %. La CSES a fixé à 72,0 % le taux à atteindre au terme de la présente convention de partenariat, soit en 2016.

BUT 1.1 – Stratégie pour augmenter le taux de réussite des élèves qui obtiennent une qualification et un diplôme :

- Faire un suivi des taux de réussite en date de juin 2011 pour aider les écoles à établir les cibles pour les écoles et pour les matières chaque année.

L'examen des taux de réussite par matière à la CSES nous a incités à conclure qu'un soutien particulier de la réussite des élèves en mathématique aura pour effet d'accroître le taux de réussite global. Nous pensons également que si nos élèves sont mieux encadrés en mathématique tout au long du primaire, ils seront mieux préparés pour le cours secondaire. Nous avons mis au point des stratégies pour renforcer les cours de mathématique à la fin du 3e cycle et les cours de mathématique CST au secondaire IV.

BUT 1.2 – Stratégies pour augmenter le taux de réussite en mathématique à la fin du 3e cycle du primaire :

- organiser et assurer le perfectionnement professionnel en mettant l'accent sur la progression de l'apprentissage, les étapes de la mise en œuvre des stratégies de différenciation dans l'enseignement des mathématiques, tel qu'énoncé dans le programme PRIME;
- mettre sur pied et soutenir les équipes chargées de l'interprétation des données qui se concentrent sur l'enseignement des mathématiques. (Stratégie mise à jour en 2013-2014)

BUT 1.3 – Stratégies pour augmenter le taux de réussite en mathématique CST 420 au secondaire IV - utilisation de la compétence en raisonnement mathématique :

- organiser chaque année des rencontres de transition en fin d'année où les enseignants de mathématique de l'école de desserte rencontrent les enseignants de mathématique du secondaire pour échanger de l'information et établir des priorités;
- surveiller et soutenir les mesures spécifiques aux écoles (comme les séances de tutorat après l'école, l'emploi de SOS LEARN, les programmes scolaires d'été) pour augmenter le taux de réussite des élèves de secondaire IV en mathématique;
- organiser et assurer le perfectionnement professionnel propre au cours de mathématique CST de secondaire IV en mettant l'accent sur la progression de l'apprentissage et sur les stratégies d'évaluation.

1b) Après avoir examiné les données, nous en avons conclu que nous pourrions contribuer à la réalisation du but du MELS, c'est-à-dire à réduire le nombre d'élèves sortants sans diplôme ou qualification en les faisant passer de 40 en 2010 à 30 en 2016.

BUT 1.4 – Stratégies pour diminuer le nombre d'élèves qui abandonnent le secondaire sans avoir obtenu une qualification ou un diplôme :

- les écoles doivent éviter de retenir les élèves;
- surveiller les élèves sortants et faire rapport chaque année des mesures de suivi qui ont été prises (rencontres avec les responsables de l'éducation des adultes ou des SARCA, les familles, etc.).

TABLEAU 1.0 A) ***But du MELS 1***
Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

BUT DU MELS 1		DONNÉES DE RÉFÉRENCE		CIBLE	RÉSULTATS	
ÉNONCÉS DES OBJECTIFS		2010	2011	2016	2013	2014
1.1a	Augmenter le taux de réussite des élèves qui reçoivent une qualification et un diplôme	50 %		72,0 %	74,8 % *	
1.2a	Augmenter le taux de réussite à l'examen obligatoire en mathématique au niveau primaire, fin du 3e cycle		58,7 %	70,0 %		52,3 % **
1.3a	Augmenter le taux de réussite à l'examen uniforme du MELS en mathématique CST et en raisonnement mathématique 563-420 au secondaire IV		25,0 %	70,0 %		52,5 % ***
1.4b	Diminuer le nombre d'élèves qui abandonnent le secondaire sans avoir obtenu une qualification ou un diplôme	40		30	23 *	

* MELS : *PORTRAIT DES STATISTIQUES MINISTÉRIELLES* - Tableaux 1 et 2 – Octobre 2014
** *Résultats internes de la Commission scolaire aux examens obligatoires* – Juillet 2014
*** Tiré de Charlemagne - *Produire le fichier des stats. résultats d'épreuve* – Juillet 2014

ANALYSE : (TABLEAU 1.0)

Niveau d'accomplissement

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que :

- le taux de réussite de nos élèves qui obtiennent un diplôme ou une qualification dans la cohorte de 7 ans (2006-2013) a dépassé de 2,8 % la cible de 72,0 % pour atteindre 74,8 %. Au total, 73,9 % des élèves ont obtenu un diplôme au secteur des jeunes, contre 0,8 % pour les jeunes du secteur de la formation générale;
- le taux de réussite de nos élèves du 3e cycle du primaire à l'examen obligatoire de mathématique du MELS est passé de 68,3 % à 52,3 % (une diminution de 16,0 %). Le groupe le plus nombreux de la cohorte était mal préparé en prévision de l'examen. Seuls 14 % des élèves de ce groupe ont réussi, réduisant du coup le taux de réussite global de la CS. Des changements ont été apportés pour remédier à la situation en 2014-2015.
- Le taux de réussite de nos élèves de secondaire IV à l'examen de mathématique CST (563-420) a augmenté, passant de 40,9 % en juin 2013 à 52,5 %.

- Le nombre d'élèves à quitter le secondaire sans avoir obtenu une qualification ou un diplôme a diminué, passant de 40 en 2010 à 23 en 2013. Ce chiffre dépasse de 7 notre cible fixée à 30 élèves. Sur les 23 élèves, 14 ont abandonné en secondaire III. La CSES a engagé un conseiller pédagogique et recouru aux SARCA pour déterminer et fournir le soutien à ces élèves dans le but de les inciter à ne pas abandonner l'école

Qu'est-ce qui a marché? Qu'est-ce qui n'a pas marché? Quel travail nous attend?

But 1.1

Le taux des élèves ayant obtenu un diplôme ou une qualification en 2013 est de 74,8 %. Les administrateurs et les conseillers ont suivi les résultats de fin de semestre de tous les élèves et cela, chaque semestre. Ils ont pu ainsi cerner les problèmes et mettre l'accent sur les ressources pour aider les écoles à atteindre les cibles fixées pour les matières dans les conventions de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). Il importe de tenir compte du fait que notre échantillon pour la cohorte de sept ans est peut-être trop petit pour être fiable sur le plan statistique. Nous croyons néanmoins, sur la foi du tableau 1.1, que notre stratégie de suivi des taux de réussite en date de juin 2011 pour aider les écoles à établir chaque année leurs cibles pour chacune des écoles et des matières est une stratégie valable et concluante et qu'elle sera maintenue pour une autre année.

TABLEAU 1.1 ***Comparaison des taux de diplomation entre 2011, 2012 et 2013***

Cohorte	2004-2011	2005-2012	2006-2013
Total des élèves	144	128	128
Réussite sur 5 ans	50,0 %	66,1 %	66,3 %
Réussite sur 6 ans	58,7 %	74,8 %	73,1 %
Réussite sur 7 ans	62,7 %	76,5 %	74,8 %

*MELS – TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE – ÉDITION 2014

But 1.2

Au total, trois ateliers d'une journée ont été donnés sur le volet Régularités et algèbre du programme PRIME. Les quinze enseignants qui y ont participé ont tous trouvé l'expérience positive, selon les fiches d'évaluation qu'ils ont remplies. Un atelier d'une journée sur le volet Régularités et algèbre sera offert aux écoles restantes. Marian Small, auteure et consultante internationale spécialisée dans l'amélioration de l'enseignement des mathématiques, viendra en personne donner deux ateliers d'une journée sur les mathématiques au primaire. Cette stratégie sera maintenue au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Une formation approfondie a été donnée aux équipes chargées de l'interprétation des données à la grandeur de la commission scolaire. Chaque école a fait l'objet d'un suivi sous forme de visites aux élèves vedettes. Par élèves vedettes on entend les élèves à risque sur le plan scolaire. L'école primaire de Gaspé a formé une équipe d'interprétation des données en mathématique et la conseillère en mathématique a assisté aux rencontres. Une équipe extra-muros d'interprétation des données en mathématique de 3e cycle a été formée, composée de quatre enseignants de quatre écoles : l'école primaire de Gaspé, l'école de Shigawake-Port-Daniel, l'école secondaire de New Carlisle et l'école secondaire de New Richmond. L'enseignante et la conseillère en mathématique ont assisté à un atelier sur la façon de faire des évaluations communes. Un programme d'enseignement des mathématiques pour les élèves de 3e cycle a été élaboré en juin 2014 et mis à la disposition de tous les enseignants du 3e cycle pour l'année scolaire 2014-2015. Cette stratégie devrait être révisée pour se lire ainsi : mettre en place et soutenir des équipes d'interprétation des données qui se concentrent sur l'enseignement des mathématiques.

But 1.3

Les enseignants de mathématique du 1er cycle du secondaire ont été invités à participer aux activités des centres de correction d'examens de mathématique obligatoires de 6e année qui ont cours dans la région. La collaboration avec les enseignants du primaire permettra aux enseignants du secondaire de comprendre le modèle d'enseignement auquel les élèves sont habitués. Sur les huit enseignants invités, un a pu participer aux activités pour la première fois. Cette stratégie sera maintenue au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Le soutien de mesures spécifiques aux écoles, comme les séances de tutorat après l'école, l'utilisation de SOS LEARN et les programmes scolaires d'été pour augmenter le taux de réussite des élèves de secondaire IV en mathématique, s'est révélé un succès. Le taux de réussite de nos élèves de secondaire IV à l'examen de mathématique CST (563-420) est passé de 52,5 % en juin 2014 à 67,5 % en août 2014. Cette augmentation est directement attribuable aux programmes scolaires d'été. La CSES maintiendra cette stratégie pour améliorer les taux de réussite aux examens de mathématique CST au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Un atelier de deux jours a été donné aux enseignants de mathématique CST de secondaire IV en mai 2014. Au programme, il y avait notamment l'analyse des données des résultats de juin 2013, l'analyse des concepts de modération et de conversion, l'échange de pratiques exemplaires, l'examen de la recherche effectuée par Hattie - *Visible Learning for Teachers et Jensen - Engaging Students with Poverty in Mind*, et l'évaluation d'échantillons de travaux d'élèves. Les réactions ont été très positives. Certains ont réclamé d'autres rencontres et demandé de pouvoir faire de l'observation en classe auprès d'autres enseignants. La CSES maintiendra cette stratégie en 2014-2015.

But 1.4

Le nombre d'élèves de moins de 20 ans ayant quitté la CSES sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification est passé de 40 en juin 2010 à 24 en juin 2013.

Selon le système AGIR du MELS, le pourcentage des élèves qui prolongent leurs études dans un cycle du primaire est indisponible pour 2012-2013. Les statistiques internes de la CSES révèlent que le nombre d'élèves retenus a chuté, passant de 0,57 % en juin 2011 à 0,34 % en juin 2014. La CSES fournira un soutien supplémentaire aux élèves qui ont échoué mais qui ont été placés. Nous offrons un soutien en veillant à ce que des plans d'études individualisés soient en place pour eux et que du temps en ressources soit affecté pour aider ces élèves à obtenir les compétences requises par leur niveau scolaire. Il s'agit là d'une stratégie à long terme qui nécessitera plusieurs années de surveillance avant de pouvoir en évaluer l'efficacité. La CSES maintiendra cette stratégie pour une autre année.

Durant l'année scolaire 2013-2014, nos SARCA ont enregistré plus de 100 entrevues de deuxième niveau, c'est-à-dire qu'un agent a effectué une analyse de la situation personnelle du client et élaboré avec lui un plan individualisé. Sur les cas enregistrés, on compte de nombreux clients âgés de 20 ans ou moins qui éprouvent des difficultés dans le secteur des jeunes. Un bon nombre d'entre eux ont été rencontrés pour prévenir le décrochage. Certains, en raison de leur âge, ont choisi de fréquenter un centre d'éducation des adultes pour compléter leurs crédits d'études secondaires. Les élèves qui ont réussi à terminer leur année continuent de faire appel aux SARCA, où ils trouvent soutien, motivation et conseils pendant qu'ils poursuivent leurs objectifs d'études. L'examen de notre plan SARCA en 2014-2015 pourrait être l'occasion d'analyser certaines stratégies en vue de mieux servir nos clients d'expression anglaise.

But du MELS 2

2a) Amélioration de la maîtrise du français langue seconde (FLS)
2b) Amélioration de la maîtrise de l'anglais langue d'enseignement (ALE)

CONTEXTE :

La CSES, en qualité de commission scolaire de langue anglaise, a ciblé des améliorations en français et en anglais pour atteindre l'objectif du MELS, qui est d'améliorer les compétences linguistiques. Bien que le MELS n'ait pas établi de cibles précises pour l'amélioration de ces compétences, la CSES a examiné les taux de réussite des élèves de secondaire V en FLS et les taux de réussite des élèves de secondaire III en ALE, puis elle a élaboré des cibles et des stratégies pour chacun des secteurs.

But 2A – Stratégies pour améliorer la maîtrise du français langue seconde (FLS) :

- assurer le perfectionnement professionnel des enseignants de français langue seconde en ce qui concerne les stratégies de lecture (la méthode *Daily 5* et/ou les cercles littéraires) et la progression de l'apprentissage;
- mettre sur pied une communauté d'apprentissage en ligne du français langue seconde.

But 2B - Stratégies pour améliorer la maîtrise de l'anglais langue d'enseignement (ALE) :

- sensibiliser davantage les enseignants aux critères à observer pour assurer la réussite des élèves et leur donner confiance face aux évaluations de fin de cycle du MELS en ALE;
- accroître la participation des enseignants aux activités des centres de correction régionaux pour renforcer le perfectionnement professionnel;
- initier les nouveaux enseignants en PP à la philosophie de l'ALE et aux stratégies employées, en prévoyant des visites de suivi pour assurer la continuité du PP.

TABLEAU 2.0 ***But du MELS 2***

BUT 2 DU MELS		DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE	RÉSULTATS
ÉNONCÉS DES OBJECTIFS		**JUIN 2011**	**JUIN 2016**	**JUIN 2014**
2.1	Maintenir le taux de réussite en FLS 530 (production) au secondaire V	79,2 %	88,0 %	*82,6 %
2.2	Augmenter le taux de réussite à l'examen uniforme de FLS 520 du MELS (lecture) au secondaire V	44,4 %	65,0 %	*59,4 %
2.3	Augmenter le taux de réussite global en FLS au secondaire V	83,3 %	95,0 %	*92,9 %
2.4	Augmenter le taux de réussite à l'examen obligatoire du MELS en ALE à la fin du 3e cycle du primaire	75,2 %	95,0 %	**90,8 %
2.5	Augmenter le taux de réussite global à l'examen commun en ALE au secondaire III	83,9 %	90,0 %	-
2.5	Augmenter le taux de réussite global à l'examen commun en ALE au secondaire II – But de remplacement	91,7 %	90,0 %	**85,2 %

* Tiré de Charlemagne - *Produire le fichier des stats. résultats d'épreuve* – Juillet 2013
** *Résultats internes de la Commission scolaire aux examens obligatoires* – Juillet 2013

ANALYSE : (TABLEAU 2.0)

Niveau d'accomplissement

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que :

- en FLS au secondaire V (production 530), nous avons augmenté notre taux de réussite, qui est passé de 79,2 % en juin 2011 à 82,6 % en juin 2014;
- en FLS au secondaire V (lecture), nous n'avons pas atteint notre cible de réussite de 65,0 %. Nos résultats de juin 2014 révèlent une augmentation de 15,0 % par rapport aux données de référence de juin 2011. L'examen de lecture est actuellement en processus de calibrage de la part du MELS. L'examen est passé de trop facile (en 2012-2013) à un niveau de difficulté acceptable en 2013-2014, ce qui explique la chute de notre taux de réussite entre 2012-2013 et 2013-2014;
- en FLS 634-504 au secondaire V, notre taux de réussite global, toutes matières confondues, a augmenté, passant de 83,3 % en juin 2011 à 92,9 % en juin 2014, et nous sommes bien positionnés pour atteindre l'objectif de 95,0 % fixé pour juin 2016;
- en ALE à la fin du cycle du primaire, nous avons augmenté notre taux de réussite, qui est passé de 75,2 % en juin 2011 à 90,8 % en juin 2014, et nous sommes bien positionnés pour atteindre l'objectif de 95,0 % fixé pour juin 2016;
- dans un effort de normalisation de la réussite des élèves aux fins de recommandation pour le Parcours de formation axée sur l'emploi, la CSES a retiré l'examen commun de secondaire III et l'a remplacé par celui de secondaire II.

Qu'est-ce qui a marché? Qu'est-ce qui n'a pas marché? Quel travail nous attend?

La CSES a offert des ateliers de perfectionnement professionnel en FLS écriture au cours de l'année scolaire 2013-2014. Les enseignants qui ont participé à ces ateliers ont tous rempli une fiche d'évaluation. Les enseignants du primaire ont assisté à un atelier de trois jours en octobre 2013. Ils étaient vingt-deux (22) et tous se sont dits « entièrement satisfaits » de l'atelier. Les enseignants du secondaire ont eux aussi assisté à un atelier de deux jours en décembre. Ils étaient quatorze (14) et tous se sont dits « entièrement satisfaits » ou « satisfaits » de l'atelier. Forte de la confiance qu'elle a obtenue des enseignants en FLS, la conseillère en FSL a assuré le suivi en classe pour voir si les stratégies mises de l'avant dans les ateliers étaient mise en œuvre. Elle a pu constater dans plusieurs classes la mise en œuvre des stratégies apprises durant les ateliers d'écriture. Comme elle ne disposait d'aucun outil d'évaluation formel pour déterminer l'ampleur de la mise en œuvre de la stratégie, elle a fait une évaluation informelle. D'autre part, la communication avec les enseignants de FLS a été là encore une priorité première de la CSES. Un sondage anonyme a été effectué auprès des enseignants au terme de l'année scolaire 2013-2014 pour obtenir leurs commentaires. D'après les résultats du sondage (voir ces résultats), les enseignants ont révélé un degré de satisfaction exceptionnel de 91 % en ce qui concerne la communication avec la conseillère en FLS.

TABLEAU 2.1

QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION SUR LA COMMUNICATION DE LA CP EN FSL?

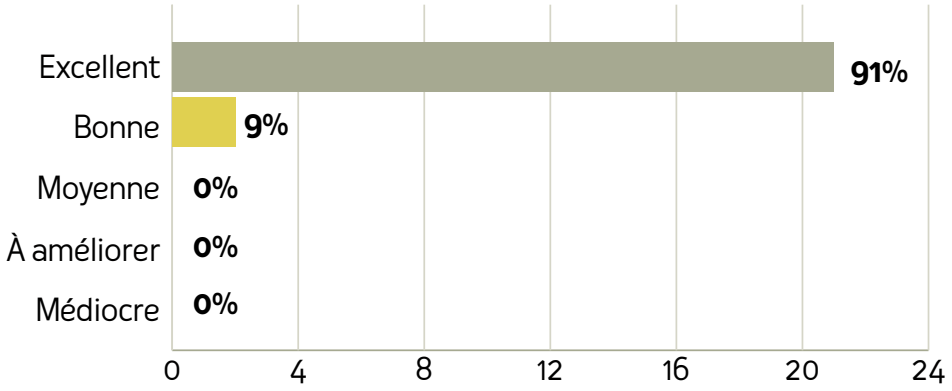

Des séances de consultation individuelle ont eu lieu à la demande de l'enseignant ou de l'administration de l'école. Au vu de l'amélioration du taux de réussite à l'examen uniforme de secondaire V pour les compétences en production, la CSES estime qu'il s'agit d'une stratégie gagnante qui sera poursuivie au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Par ailleurs, une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) du FLS a été créée en 2011-2012. Les LES (Situations d'apprentissage et d'évaluation) et de nombreux documents de soutien ont été intégrés au portail SAKAI. Quelque 510 fichiers à jour ont été ajoutés à ce portail et 891 visites ont été enregistrées depuis 2011-2012. Un soutien supplémentaire a été apporté aux enseignants par le biais du courrier électronique, du téléphone, de Skype, de Facetime, de VCN et de Facebook. La CSES continuera de suivre le nombre de fois où le portail SAKAI a été consulté en 2014-2015. Cette stratégie sera maintenue au cours de l'année scolaire 2014-2015. Une autre initiative a été mise en place pour accroître le niveau de collaboration entre les enseignants de FLS. La plateforme Edmodo – un réseau professionnel de type Facebook qui s'apparente à SAKAI mais en plus complet – est désormais opérationnelle. Elle a servi à partager tous les documents produits lors des ateliers en 2013-2014 et elle sera également utilisée lors des ateliers offerts en 2014-2015.

Vu l'importance de la collaboration avec les directeurs et directrices d'école, la conseillère en FLS a effectué un sondage anonyme auprès d'eux au terme de l'année scolaire 2013-2014 pour obtenir leurs commentaires. Les résultats du sondage (voir ces résultats) révèlent un taux de satisfaction excellent ou bon de 92 % en ce qui concerne leur communication avec la conseillère en FLS et un taux de satisfaction bon ou excellent de 91 % en ce qui concerne la communication avec les enseignants en FLS.

TABLEAUX 2.2 ET 2.3

Quel est votre degré de satisfaction sur la COMMUNICATION de la consultante en FLS avec LES DIRECTEURS OU DIRECTRICES D'ÉCOLE?

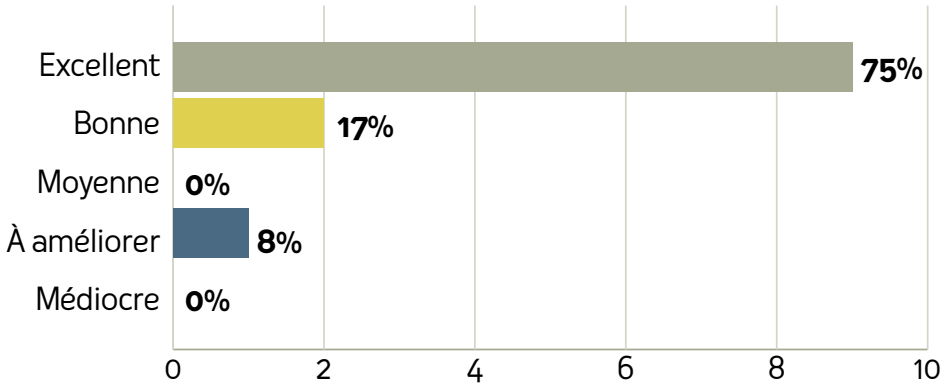

Quel est votre degré de satisfaction sur la COMMUNICATION de la consultante en FLS avec LES ENSEIGNANTS EN FLS?

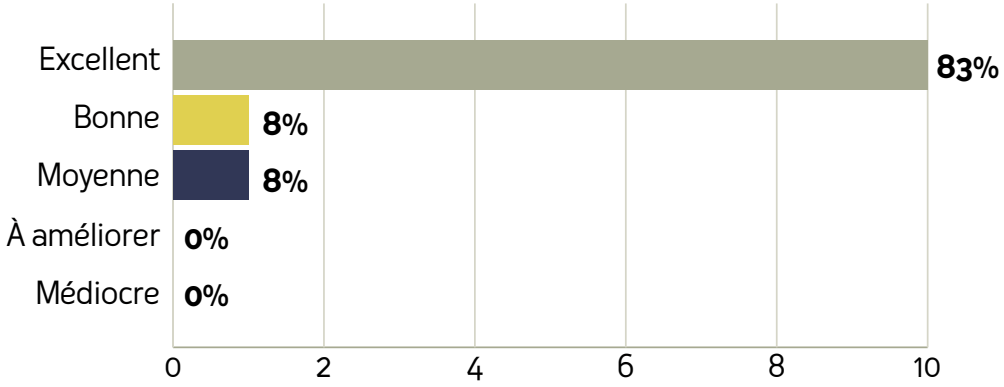

Enfin, au cours de l'année scolaire 2014-2015, la CSES axera ses ateliers sur la production orale (interaction) afin de renforcer cette composante de la langue indispensable pour devenir un citoyen fonctionnel (but du programme de base FLS).

But 2B – Amélioration en ALE

En raison du taux de roulement élevé et des contraintes géographiques propres à notre commission scolaire, l'objectif d'installer un enseignant leader en anglais langue d'enseignement (ALE) dans chacune des écoles et d'évaluer l'efficacité de cette stratégie d'une manière systématique n'a pas été atteint. Mesurer cet objectif est demeuré difficile tout au long de l'année; c'est pourquoi il sera rayé des futures conventions de partenariat de la CSES en tant que stratégie de l'ALE. Et il sera remplacé par l'objectif suivant :

« *Sensibiliser davantage les enseignants aux critères à observer pour assurer la réussite des élèves et leur donner confiance face aux évaluations de fin de cycle du MELS en ALE.* »

En participant aux activités des centres de correction régionaux, les enseignants en ALE de la CSES utiliseront l'évaluation comme outil d'apprentissage pour évaluer la production des élèves dans un esprit de collaboration, évaluer les forces et les faiblesses des produits, partager des pratiques exemplaires et réseauter pour former des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) pérennes. Au cours de l'année scolaire 2013-2014, des activités de correction régionales en ALE ont été organisées pour les 2e et 3e cycles du primaire et pour le secondaire V, donnant ainsi aux enseignants participants une occasion de perfectionnement professionnel en ce qui concerne les attentes à l'égard de l'évaluation, les pratiques exemplaires d'évaluation et, comme composante du volet transition, l'enseignant participant au cours de l'année où il n'y a pas d'évaluation sera sensibilisé au niveau de compétences des élèves qui feront partie de sa classe l'année suivante.

Pour aider les enseignants à bien maîtriser l'outil d'apprentissage qu'est l'évaluation, la conseillère en ALE a organisé les activités suivantes, assuré son soutien aux enseignants et produit un rapport :

- Les enseignants en ALE du 2e cycle du primaire ont pu assister à une activité de correction. Il s'agissait là d'une initiative phare en ALE pour la CSES. Les enseignants qui corrigeaient jusque-là la situation d'évaluation du 2e cycle chacun de leur côté ont bénéficié d'un perfectionnement professionnel approfondi sur les rubriques, les procédures de notation et la façon d'encourager la lecture et la pensée critiques dans les classes de 2e cycle. On a de plus créé une collection de documents d'ancrage pour faciliter le mode de correction sur les futures évaluations à ce niveau. Sur les 14 enseignants de 2e cycle invités, onze ont participé, et deux enseignants y ont participé comme mesure de transition. Sur les fiches d'évaluation des centres de correction, tous les participants ont qualifié les de « compétents » ou d' « excellents ».
- Les enseignants en ALE de secondaire I ont été invités à participer à l'activité de correction de l'examen obligatoire de 6e année dirigée par la conseillère en anglais langue d'enseignement dans deux centres de correction régionaux. Sur les dix (10) enseignants invités, deux (2) ont participé à l'activité et ont indiqué, dans leurs fiches d'évaluation, que l'activité de correction était une expérience de perfectionnement professionnel extrêmement utile. La CSES maintiendra cette stratégie au cours de l'année scolaire 2014-2015 et les Services éducatifs chercheront à rendre obligatoire la participation à cette activité.
- Les enseignants en ALE de secondaire IV ont été invités à participer à l'activité de correction de l'examen obligatoire de secondaire V dirigée par la conseillère en anglais langue d'enseignement dans deux centres de correction régionaux. Sur les trois (3) enseignants invités, un (1) a participé à l'activité et a indiqué, dans sa fiche d'évaluation, que l'activité de correction était une expérience de perfectionnement professionnel extrêmement utile. La CSES maintiendra cette stratégie au cours de l'année scolaire 2014-2015 et les Services éducatifs chercheront à rendre obligatoire la participation à cette activité

Des séances de perfectionnement professionnel ont été données à tous les enseignants de la CSES en ce qui concerne la mise en œuvre en classe des initiatives en ALE. La conseillère en ALE a fait 17 visites aux écoles de la CSES au cours desquelles elle a donné des ateliers, distribué des ressources qu'elle a expliquées, modelé et observé des leçons en classe et, lorsque la situation le justifiait, organisé une séance-bilan et une analyse de la progression de l'apprentissage.

But du MELS 3

3) Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire des élèves de certains groupes cibles (aux besoins spéciaux)

CONTEXTE :

La CSES a intégré dans ses classes régulières 100 % des élèves ayant des besoins spéciaux. Les élèves qui suivent un PÉI représentent 28,0 % des 1 187 élèves inscrits en 2013-2014. Notre objectif d'augmenter de 14 à 24 le nombre d'élèves suivant un PÉI qui obtiennent un diplôme ou une qualification d'ici juin 2016 pourrait être difficile à atteindre compte tenu du petit nombre d'inscriptions. Nous avons modifié cet objectif afin d'inclure également les pourcentages.

La convention de partenariat renferme les stratégies suivantes :

- créer un comité de transition à la CSES qui fournira des directives aux écoles sur l'organisation des rencontres de transition;
- élaborer des directives pour l'ensemble de la CS visant à identifier et soutenir les élèves du programme Parcours axé sur l'emploi;
- offrir aux enseignants de classes multiniveaux des stages de formation propres à renforcer les stratégies d'enseignement différencié.

TABLEAU 3.0 ***But du MELS 3***

BUT DU MELS 3		DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE	RÉSULTATS
ÉNONCÉS DES OBJECTIFS		**JUIN 2011**	**JUIN 2016**	**JUIN 2014**
1.1	Augmenter le nombre d'élèves suivant un PÉI qui obtiennent un diplôme ou une qualification	13	24	14
	Total des élèves suivant un PÉI dans la cohorte de 7 ans	56		30
		23,2 %	60,0 %	47,0 %

Statistiques produites par la CSES

ANALYSE : (TABLEAU 3.0)

Niveau d'accomplissement

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que :

- la CSES s'emploie à poursuivre l'objectif d'augmenter les taux de diplomation ou de qualification parmi ses élèves aux besoins spéciaux. Entre juin 2011 et juin 2014, on constate une augmentation d'un (1) élève suivant un PÉI qui a obtenu un diplôme ou une qualification. Sur les 14 élèves, neuf ont obtenu leur diplôme d'études secondaires et cinq une qualification dans le cadre du Parcours axé sur l'emploi.
- Cela représente néanmoins une hausse de 23,8 % à cause d'une baisse du nombre d'élèves suivant un PÉI dans la cohorte de sept ans pour la période 2007-2014.

Qu'est-ce qui a marché? Qu'est-ce qui n'a pas marché? Quel travail nous attend?

À chacune des quatre rencontres du comité de gestion d'Eastern Shores, une présentation a été faite sur le thème de la transition et les directeurs/directrices d'école se sont réunis en petits groupes de niveau primaire et/ou secondaire. De la documentation a été remise expliquant les diverses stratégies de transition et chaque sous-comité a été invité à élaborer son propre plan local et à en discuter. Les discussions en groupe et les échanges ont été nombreux au cours de ces rencontres. Le comité de transition a été maintenu afin de s'assurer que des activités de transition soient mises en place dans chacune des écoles, même si les directives n'ont pas encore été élaborées. Nous axerons nos efforts sur ces activités car elles ont été négligées au cours des deux dernières années. Cette stratégie sera maintenue et un plan d'action est en voie d'élaboration pour établir des directives et produire un document en vue d'aider les écoles dans leurs activités de transition. Une partie du document portant sur les directives sera conçue expressément pour la transition des élèves ayant des besoins spéciaux.

Une conseillère en formation scolaire a été engagée en août 2013 pour coordonner le programme Parcours axé sur l'emploi et soutenir les mesures de transition. Ses principaux objectifs l'an dernier étaient les suivants :

- donner à chacune des écoles des directives sur le programme Parcours axé sur l'emploi;
- aider les enseignants à comprendre et mettre en œuvre le programme;
- assurer le soutien des enseignants qui mettent en œuvre le programme;
- ouvrir un dossier sur les élèves inscrits au programme et le tenir à jour;
- informer et guider les élèves quant aux divers choix d'études;
- informer les parents quant aux divers programmes offerts : Parcours axé sur l'emploi, Projet personnel d'orientation, etc.;
- soutenir les écoles dans leurs activités de transition et faire office de superviseur et de mentor dans diverses activités de transition.

De toutes les stratégies en place pour améliorer les niveaux de rétention et les taux de réussite scolaire de certains groupes cibles, en particulier les élèves ayant des besoins spéciaux, celle-ci est, selon nous, la plus efficace à long terme, car il s'agit d'un service direct aux enseignants et aux élèves. Nous avons déjà deux cas heureux d'élèves qui, pour des problèmes de comportement graves, étaient sur le point de décrocher, mais ont décidé de rester à l'école et sont beaucoup plus motivés à poursuivre leurs études. De plus, le fait d'avoir une conseillère capable d'expliquer les programmes Parcours axé sur l'emploi et Projet personnel d'orientation aux parents, aux élèves et aux enseignants, aide à réduire les préjugés qui y sont associés et à valoriser ces programmes. Nous croyons que cette stratégie accroîtra le niveau de rétention et les taux de réussite scolaire, et c'est pourquoi nous le maintenons pour l'année 2014-2015. Cette année, l'accent sera mis davantage sur le programme Projet personnel d'orientation et sur l'explication des différents parcours aux élèves de secondaire I et II.

Des enseignants-ressources ont assisté au symposium Aldi tenu à Montréal les 24 et 25 septembre 2013. Au total, dix enseignants-ressources et quatre directeurs ou directrices d'école ont participé au symposium, qui vise essentiellement à faire progresser l'apprentissage sur le plan de la différentiation et de l'inclusion. Le matériel et les stratégies ont été partagés dans chaque école au cours des réunions de personnel.

D'autres séances de formation ont été organisées au besoin avec la collaboration de différents centres d'excellence :

1. une (1) séance à l'école Flemming : Centre d'excellence pour le trouble du spectre de l'autisme
2. trois (3) séances aux écoles de Belle-Anse, New Richmond et Métis : Centre d'excellence pour la gestion du comportement
3. une (1) séance à l'école secondaire de New Richmond : Centre d'excellence pour la gestion du comportement

Cette stratégie sera maintenue au cours de l'année 2014-2015. Chaque école a été invitée à dresser la liste de ses besoins en matière de formation en juin 2014 et des stages seront offerts en conséquence.

But du MELS 4

4) Amélioration des saines habitudes de vie et de la sécurité dans les écoles

CONTEXTE :

La CSES croit qu'un environnement plus sain et plus sécuritaire à l'école est un gage de réussite scolaire. Les données figurant au tableau 4.0 : But du MELS 4 ci-dessous indiquent le type de comportement violent et le nombre d'incidents relevés considérés comme graves dans toutes les écoles du secteur des jeunes. Ces données ont incité la CSES à mettre en œuvre des mesures préventives pour réduire le nombre d'incidents.

La Convention de partenariat renferme la stratégie suivante :

- la commission scolaire veillera à la formation de tous les superviseurs et de tout le personnel enseignant dans le cadre d'un programme antiviolence (en l'occurrence Second Step), et à l'acquisition du programme *Second Step* que toutes les écoles appliqueront afin d'améliorer les compétences en interaction sociale.

TABLEAU 4.0 ***But du MELS 4***

TYPE DE COMPORTEMENT VIOLENT	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Bagarre	29	18	35	9	5
Intimidation	32	27	14	23	0
Violence verbale	-	-	-	-	5
Violence physique	-	-	-	-	8
Total	61	45	49	32	18

Outil de mesure de la CSES et résultats produits par les écoles de la CSES

TABLEAU 4.0 ***But du MELS 4***

BUT DU MELS 4		DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE	RÉSULTATS
ÉNONCÉS DES OBJECTIFS		**2011**	**2016**	**2014**
1.1	Réduire le nombre d'actes de violence et d'intimidation menant à une suspension	*45	40	18

*Décompte des lettres de suspension liées à des actes de violence et d'intimidation, signalées par les écoles pour l'année 2013-2014.

ANALYSE : (TABLEAU 4.1)

Niveau d'accomplissement

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que :

- La CSES a réduit de 27 le nombre d'actes de violence et d'intimidation menant à une suspension dans les écoles entre 2011 et 2014.

En 2013-2014, huit des 18 écoles ont mis en œuvre un programme de compétences sociales. Avec l'utilisation des programmes de compétences sociales dans nos écoles, le nombre d'actes de violence et d'intimidation menant à une suspension a diminué car les élèves et le personnel sont de plus en plus familiarisés avec l'utilisation des structures et des stratégies. La mise en œuvre de la Loi 19 facilite l'utilisation à bon escient des conséquences et des mesures de suivi. Cette stratégie sera maintenue encore un an, car il est trop tôt pour tirer des conclusions claires.

But du MELS #5

5) Augmentation du nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois aux programmes d'enseignement professionnel

CONTEXTE :

La CSES énonce les divers besoins des centres d'éducation des adultes pour leur région respective. La CSES signale également les problèmes communs de la clientèle adulte dans les régions desservies. Elle reconnaît que la formation professionnelle des élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois est un facteur important d'une transition réussie vers le marché du travail.

La Convention de partenariat renferme les stratégies suivantes :

- établir des partenariats entre les centres d'éducation des adultes et les écoles du secteur des jeunes;
- mieux faire connaître les programmes offerts aux centres et les possibilités de carrière dans le secteur professionnel;
- mieux partager les services de transport, les laboratoires et les gymnases;
- promouvoir les initiatives des SARCA.

TABLEAU 5.0 ***But du MELS 5***

BUT DU MELS 5		DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE	RÉSULTATS
ÉNONCÉS DES OBJECTIFS		JUIN 2010	JUIN 2016	2012-2013
1.1	Augmenter le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits aux programmes d'enseignement professionnel	10	15	3

MELS : *PORTRAIT DES STATISTIQUES MINISTÉRIELLES* - Tableau 4 - Octobre 2014

ANALYSE : (TABLEAU 5.0)

Niveau d'accomplissement

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que :

- La CSES avait trois nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits aux programmes de formation professionnelle en juin 2013. Il s'agit d'une baisse de 7 élèves par rapport à juin 2010. Vu le petit nombre d'élèves inscrits et les limites des programmes, il sera peut-être difficile d'atteindre la cible de 15 nouveaux inscrits d'ici à juin 2015. Il importe de noter que la CSES avait un total de 59 inscriptions en formation professionnelle en 2012-2013, dont 54 avaient 20 ans et plus (lesquels ne comptent pas dans l'optique de notre objectif).

Qu'est-ce qui a marché? Qu'est-ce qui n'a pas marché? Quel travail nous attend?

Trois des six centres de formation professionnelle ont établi des partenariats étroits avec des écoles du secteur des jeunes en 2013-2014. Ainsi, le centre The Anchor a lancé une initiative à titre exploratoire conjointement avec l'organisme communautaire CASA pour les élèves à risque de deux écoles secondaires locales. Quelque 21 élèves ont suivi des cours un jour par semaine pendant quatre mois. La journée était partagée entre le cours de réparation des petits moteurs et le cours d'introduction à la menuiserie. Les élèves y ont trouvé leur profit sur le plan social en passant ainsi la journée au Centre, car ils pouvaient partager leurs pauses et le dîner avec les élèves inscrits au centre The Anchor. Les instructeurs ont remarqué un intérêt grandissant pour la réparation des petits moteurs et une augmentation des capacités, ainsi que pour la menuiserie. Les directeurs/directrices d'école et le coordonnateur de The Anchor ont observé une nette amélioration du comportement des élèves. Au terme des quatre mois, les élèves ont répondu à un sondage et ils se sont tous dits très satisfaits de l'expérience exploratoire. Certains se sont découvert un intérêt pour la formation professionnelle, alors que d'autres ont constaté que ce parcours n'était pas pour eux. Les centres de formation professionnelle de Wakeham et Grosse-Île ont également travaillé de près avec les écoles du secteur des jeunes en organisant des visites des centres et des rencontres avec les élèves et leurs parents pour leur expliquer les programmes offerts et les conditions à remplir pour s'inscrire. La CSES estime qu'il s'agit d'une stratégie efficace qui sera maintenue au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Le secteur de l'éducation des adultes partage le transport de ses élèves avec les écoles du secteur des jeunes dans deux des six centres. Ainsi, les élèves qui ne pouvaient pas fréquenter l'éducation des adultes en raison de la distance peuvent désormais le faire. La CSES juge que c'est une stratégie importante à maintenir pour aider les apprenants adultes de notre région à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation. Les laboratoires et les gymnases n'ont pas été partagés en 2013-2014 mais la CSES estime que c'est une stratégie importante à maintenir en raison des changements à la réforme de l'éducation des adultes qui s'annoncent en 2014-2015. Même si cette stratégie n'a pas pour effet d'augmenter directement le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans à la formation professionnelle, elle soutient le rattrapage scolaire dont ces élèves ont besoin pour obtenir les préalables aux programmes de formation professionnelle.

La CSES a un total de cinq techniciens SARCA pour l'année scolaire 2013-2014, qui fournissent des services aux apprenants adultes dans nos centres d'éducation des adultes. Actuellement, nous avons un coordonnateur SARCA qui supervise et dirige les techniciens, les soutient, les oriente et assure le suivi en fonction des objectifs du plan stratégique des SARCA. Le coordonnateur SARCA continue également d'établir des rapports étroits avec les élèves du secteur des jeunes en offrant un soutien aux écoles de ce secteur pendant les heures de classe et certains soirs. La CSES ne peut pas établir de lien entre le nombre d'entrevues SARCA et les nouveaux élèves inscrits à la formation professionnelle en 2013-2014, mais elle estime que ce service est indispensable pour aider l'ensemble de la clientèle à atteindre ses objectifs de formation. Sous l'égide des SARCA, la CSES maintiendra sa stratégie pour aider à accroître le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans aux programmes de formation professionnelle.

La CSES n'a pas la taille de population ni les économies d'échelle nécessaires pour offrir et maintenir les programmes de formation professionnelle pour adultes d'une année à l'autre, ce qui permettrait d'obtenir des données statistiques comparatives plus utiles sur la croissance. Nous n'avons pas toujours non plus l'autorisation du MELS d'offrir certains programmes de formation professionnelle, de sorte que nous n'avons pas la marge de manœuvre nécessaire pour augmenter nos inscriptions.

Résumé et commentaires

SECTION 1
APERÇU DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX STRATÉGIES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

BUT	STRATÉGIE	STRATÉGIE DE REMPLACEMENT
1.2 Augmenter les taux de réussite à l'examen obligatoire de mathématique au 3e cycle du primaire	Mettre en place des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) propres aux divers cycles pour établir et soutenir un programme d'enseignement pour l'ensemble de la CS.	Implement and support data teams that focus on math instruction.
2B Augmenter les taux de réussite à l'examen obligatoire d'ALE au 3e cycle du primaire	Désigner un enseignant leader en ALE dans chaque école qui servira de mentor aux autres enseignants de la classe en ce qui concerne l'approche équilibrée de la littératie	Accroître la participation des enseignants aux activités des centres de correction régionaux pour l'évaluation de l'ALE au 3e cycle et au secondaire V en incluant les enseignants en ALE de 1re année du 1er cycle du secondaire, ainsi que la participation des enseignants en ALE en 2e année du 2e cycle du secondaire, en vue d'assurer leur perfectionnement professionnel en ce qui concerne les attentes à l'égard de l'évaluation, les pratiques exemplaires en matière d'évaluation et un volet transition.
2B Augmenter le taux de réussite global à l'examen d'ALE au secondaire III	Objectif supprimé	
4 Réduire le nombre d'actes de violence ou d'intimidation menant à une suspension	Établir et mettre en œuvre des plans d'action dans toutes les écoles et tous les centres pour prévenir et traiter la violence	
	La commission scolaire soutiendra toutes les écoles et tous les centres dans la création et la formation d'équipes d'intervention d'urgence.	

SECTION 2
MESURES DE PILOTAGE DE SUIVI

Le comité est composé du directeur général, de la directrice des services éducatifs, de la coordonnatrice des Services complémentaires, des conseillères (en mathématique, ALE et FLS), de l'analyste, de la responsable de l'Éducation des adultes et des directeurs ou directrices des 18 écoles.

À toutes les rencontres des directeurs/directrices et des coordonnateurs/coordonnatrices des centres de la CSES, on a examiné les progrès réalisés en ce qui concerne les conventions de gestion et de réussite éducative (CGRÉ, ou MESA en anglais) et discuté des problèmes liés à la collecte de données et à la mise en œuvre de stratégies guidées par les données. Les progrès des MESA sont suivis par le directeur général et par la directrice des services éducatifs, sous l'autorité et avec l'aide de l'équipe de conseillers de la CSES. L'analyste de la CSES est responsable de la collecte et de la distribution des données pertinentes à toutes les écoles (tant celles qui sont générées à l'interne par les examens et les fiches de rendement de la CSES que celles qui sont générées par les examens uniformes et communs du MELS et de MaST). Une grille MESA a été fournie à toutes les écoles en guise d'information supplémentaire.

SECTION 3
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLES ET DE PERSONNEL

L'accent des quatre comités de gestion de la CSES est mis sur la familiarisation avec les résultats guidés par les données. Le directeur général, qui était aussi chef de l'équipe, de même que l'analyste de la CSES a eu de nombreuses rencontres ou conversations avec un membre clé de l'équipe de soutien du partenariat par téléphone, par courriel et en personne.

SECTION 4
LES BONS COUPS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Il existe un esprit de collaboration constant entre les directeurs d'écoles, les conseillers et les enseignants, maintenant que nos écoles et la commission scolaire sont de plus en plus à l'aise avec les données internes et externes qui facilitent la pratique en redéfinissant les stratégies en fonction des résultats scolaires concrets et des modèles issus de ces statistiques.

Notre problème principal tient au fait que les données nous parviennent sous toutes les formes et dans toutes les tailles, à l'échelon tant régional que provincial, sans cohérence au niveau de la présentation et de la localisation. En ce qui concerne les échéanciers pour l'exécution de la Convention de partenariat, les données nous parviennent à des moments différents, nous obligeant non seulement à réviser constamment les tableaux et graphiques, mais à analyser et appliquer les données nouvelles.